

Ce n'est pas de pitié ni d'assistanat dont les pays du Sud ont besoin. Mais d'une remise en cause des systèmes du marché mondial conventionnel et surtout de notre façon à chacun de consommer.

COOPERATIVE COOPECANERA DU COSTA RICA

Le Beuk est fabriqué à près de 90% de sucre du Costa Rica issu de Coopecañera, l'une des trois coopératives de canne à sucre costaricaine. Créée en 1972 par 115 petits producteurs, elle regroupe aujourd'hui environ 1100 membres. Elle est constituée d'un conseil d'administration, d'un comité de formation et d'un comité de surveillance. Une assemblée générale est réunie une fois par an.

Grâce à cette coopération, les fermiers affiliés sont devenus plus forts face aux importateurs étrangers et sont devenus moins dépendants des cours du marché mondial. Ils ont également pu acheter une raffinerie qui leur permet de transformer leur sucre brut. Coopecañera vend sa production à une organisation nationale, LAICA, qui s'occupe de l'exportation et fournit une aide pour améliorer la qualité du sucre.

La Coopérative a été créée afin d'augmenter les productions, d'en faire descendre les coûts et de produire plus proprement. Mais pour les paysans la coopérative apporte beaucoup plus. Grâce à elle, ils trouvent une assistance technique, ils peuvent souscrire des crédits afin de préparer leurs champs, d'acheter leurs graines (qui leur sont vendues à bas prix), et ils bénéficient d'aides pour les récoltes (coupe, chargement, transport...).

La coopérative développe certaines technologies afin de permettre aux producteurs de travailler uniquement avec des produits naturels. A terme, la coopérative envisage de produire uniquement du sucre biologique.

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. »

Article 23-3- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme